



# ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION – Mardi 14 mars 2006

## Agenda

### Lundi 20 mars

-10h : Réunion des correspondants de la section Législation, droit public et jurisprudence, salle 4.

-15h : **Jean-François BURGELIN**, procureur général honoraire près la Cour de cassation : « *L'indépendance de la justice* ».

### Lundi 27 mars

-15h : **François GIBAUT**, avocat à la Cour de Paris : « *L'expertise en matière pénale et les droits de la défense* ».

### Lundi 3 avril

-11h : Réunion du groupe de travail sur « la nationalité », salon Dupont-Sommer.

-11h45 : Réunion de la section Economie politique, statistique et finances, salle 3.

-12h30 : Déjeuner des membres de l'Académie.

-15h : **Jean TULARD**, membre de l'Académie : « *La justice au cinéma* », grande salle des séances.

### Lundi 24 avril

-15h : **Yves REPIQUET**, bâtonnier de l'Académie : « *L'avocat de demain* ».

### Lundi 15 mai

-10h : Bicentenaire du Code de procédure civile, salle Hugot.

-12h30 : Déjeuner des membres de l'Académie.

-15h : **Elisabeth ZOLLER**, professeur de droit à l'Université Paris II : « *La place de la justice dans la société américaine* ».

### Lundi 22 mai

-15h : **Renaud DENOIX de SAINT-MARC**, membre de l'Académie : « *Notice sur la vie et les travaux de Jacques Leprette* », grande salle des séances.

### Lundi 29 mai

-15h : **Jean-Charles ASSELAIN**, correspondant de l'Académie : « *Les métamorphoses du budget de la Justice* ».

### Lundi 12 juin

-11h : Réunion du groupe de travail sur « la nationalité », salon Dupont-Sommer.

-11h45 : Réunion de la section Economie politique, statistique et finances, salle 3.

-12h30 : Déjeuner des membres de l'Académie.

-15h : Communication de M. **Pascal Clément**, Garde des Sceaux.

## Séance du lundi 13 mars

Après adoption du procès verbal de la séance du lundi 6 mars, M. le Président **André Damien** a fait procéder aux dépôts d'ouvrages.

M. **Jacques de Larosière** a présenté à ses confrères *Résistance chrétienne au nazisme*, 34<sup>e</sup> volume des œuvres complètes du Cardinal Henri de Lubac ( Paris, 2006, éd. du Cerf, 773 p.).

M. le Président **André Damien** a présenté à ses confrères *Lois et règlements : le paradoxe du désordre*, article de Bernard Stirn paru dans le n°1-2006 de la *Revue du droit public* consacré au « désordre normatif » (éd. L.G.D.J.).

Sir **Basil Markesinis**, correspondant de l'Académie (section Législation, droit public et jurisprudence), a fait une communication sur le thème « *Le droit étranger devant les juges, américain et français* ».

Voici quelques extraits de la communication : « Les hautes juridictions américaines sont divisées quant au recours éventuel au droit étranger. Celles qui s'opposent à cette idée appartiennent à la droite. Les juges libéraux, par contre, favorisent les échanges d'idées avec leurs homologues étrangers, surtout sur les grands sujets qui divisent l'opinion publique américaine : avortement, peine de mort, homosexualité.

« Les combats d'aujourd'hui sont étroitement liés à la jurisprudence libérale de la cour Suprême des années 60 et 70 concernant la liberté de parole, l'avortement, l'amélioration de la situation des noirs, et le désir de contrôler la procédure criminelle. Pour la droite, ces arrêts représentent un défi à l'opinion publique, exprimé à travers le processus législatif, ainsi que l'abandon total des idées des pères fondateurs. Pour arrêter cet aventurisme juridique, la droite est persuadée qu'il faut adopter une méthode d'interprétation stricte et se garder de moderniser les textes par des décisions judiciaires.

« Ce 'retour aux sources' a été beaucoup renforcé par le climat politique qui a suivi les attentats du 11 septembre 2001. Les idées européennes sont perçues comme des idées gauchistes, inappropriées pour les Etats-Unis. Pour la première fois cette mentalité d'insularité se manifeste également fortement en droit privé et en droit commercial.

« Mais la France manifeste également un esprit introverti, en tout cas dans la littérature universitaire, sauf quelques exceptions notables (Delmas-Marty, Legeais). L'étude du droit comparé en France paraît être dans un état de crise. Ce sont finalement les trois cours suprêmes qui, souvent sous l'influence du droit communautaire et strasbourgeois, donnent la meilleure impulsion pour le développement d'un dialogue avec le droit étranger. Mais il semble qu'il leur manque encore une méthode comparative rigoureuse pour faciliter l'utilisation des idées étrangères en France. L'étude des débats américains peut servir pour combler cette lacune et encourager un meilleur dialogue entre les deux nations possédant des traditions juridiques différentes, mais également riches. »

A l'issue de sa communication, il a répondu aux questions posées par MM. **Roland Drago**, **François Terré**, **Jacques Boré** et **Alain Plantey**.

## *Nouveautés sur les sites de l'Académie*

*www.asmp.fr*

- A l'occasion de la Journée de la Femme, mise en ligne du discours prononcé au printemps 2000 par **Alice Saunier-Séité**, en l'honneur de Mme **Evelyne Sullerot**, correspondant de l'Académie (section Morale et sociologie), à qui elle remettait les insignes de Commandeur de la Légion d'honneur, et du remerciement de la récipiendaire.
- Communication de Sir **Basil Markesinis** sur le thème « *Le droit étranger devant les juges, américain et français* », le lundi 13 mars (enregistrement vidéo sur « [www.asmp-video.fr](http://www.asmp-video.fr) »).
- Débat qui a fait suite à la communication de M. **Jean-Claude Magendie** sur le thème « *L'erreur judiciaire et sa réparation* », le lundi 6 mars.

## *Dans la presse*

- **Jean-Claude Casanova** : « Réformer nos institutions », *Le Monde*, vendredi 10 mars. « La vraie question est de savoir si le chantier constitutionnel s'ouvrira à nouveau pendant la campagne présidentielle pour aboutir à une révision radicale. Chacun connaît le défaut central de notre régime : il permet une alternance de dyarchie indécisive et de monarchie sans contrôle. [...La dyarchie] nous ridiculise dans le monde, notamment lorsque, pour chaque grande rencontre internationale, il faut avancer deux fauteuils au lieu d'un pour notre pays. Dans l'autre cas, quand elle sort de la cohabitation, la France devient le seul pays d'Europe dans lequel le Parlement ne joue pas un rôle majeur. Cette singularité affecte notre vie politique d'un défaut devenu encore plus manifeste depuis 2002 : le président détient tous les pouvoirs et n'accepte aucune responsabilité ».

## *Sur les ondes*

- M. **Emmanuel Le Roy Ladurie** a été l'invité de l'émission *Regarde les hommes changer sur Europe 1* le mardi 14 mars à 15h30.

## *A noter*

- L'Assemblée générale ordinaire de l'Association des Amis de Maurice Baumont, dont M. **Jean Baechler** est le Président, se tiendra le mercredi 29 mars à 18h15, 3, rue du Dragon. A l'issue de la réunion, M. François Kersaudy, lauréat du Prix Maurice Baumont 2005, prononcera une conférence sur « Mountbatten ».

## *En bref*

- Le vendredi 10 mars, le Rotary Club de Paris Champs-Élysées a organisé au Sénat un « Forum des nouveaux métiers ». M. **Pierre Bauchet**, invité d'honneur, y a prononcé, en ouverture, une conférence sur « l'ascenseur social et les nouveaux métiers ». Il a également prononcé le discours conclusif de ce colloque.
- Le lundi 13 mars, la section Economie politique, statistique et finances, présidée par M. **Yvon Gattaz**, a tenu sa réunion annuelle en l'honneur de ses correspondants. Le thème retenu par la section était « Mondialisation et conjoncture ». Les contributions des participants – membres de la section, correspondants et M. **Jacques de Larosière**, invité d'honneur – feront l'objet d'une publication dans les prochains mois.
- Le mardi 14 mars, à la Bibliothèque de l'Institut, M. le Chancelier **Gabriel de Broglie** a inauguré le Fonds Gunnar von Proschwitz. M. **Marc Fumaroli**, de l'Académie française, et M. **Gérald Antoine**, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, ont rendu hommage au donateur.

## *A écouter cette semaine sur Canal Académie*

*« [www.canalacademie.com](http://www.canalacademie.com) »*

- *En séance* : « La passion de défendre » par M<sup>e</sup> Jacques Vergès.
- *Au fil des pages* : « La musée français de Louis-Philippe » avec Mme Anne Muratori-Philip, correspondant de l'Académie.
- *Un jour dans l'histoire* : « La destinée de Bismarck » par M. Jean-Paul Bled, auteur du livre *Bismarck : de la Prusse à l'Allemagne* ».
- *Point de mire* : « Le trente-septième fauteuil de l'Académie française » avec Mme Mireille Pastoureau, conservateur général et directeur de la Bibliothèque de l'Institut.
- *Eclairage* : « L'Organisation de la Prévention de la Cécité » par son président, le Professeur Yves Pouliquen, de l'Académie française.
- *Les chroniques* : « A nos risques et périls », Geneviève Guicheney, correspondant de l'Académie, propose la lecture de l'éditorial qu'elle a rédigé, en septembre 2003, pour la revue *Positions et Médias*.
- *Partager le savoir* : Françoise Thibaud, correspondant de l'Académie, reçoit Laurie Mc Pherson pour évoquer l'université américaine de Middlebury.

*La grille des diffusions est disponible sur le site de Canal Académie.*